

Communiqué de presse | Parlement francophone bruxellois

LANCEMENT DE LA COMMISSION DÉLIBÉRATIVE 2022

Ce vendredi 1er avril, la constitution de la deuxième commission délibérative, organisée par le Parlement francophone bruxellois, **a été votée en séance plénière**. La proposition de création d'une commission délibérative, qui réunit $\frac{1}{4}$ de parlementaires et $\frac{3}{4}$ de citoyen.ne.s a pour mission de débattre et de formuler des recommandations sur le thème de la formation en alternance.

Prochainement, 10.000 citoyennes et citoyens bruxellois recevront un courrier les invitant à participer à la prochaine commission délibérative du Parlement francophone bruxellois qui a pour thème: ***“Comment améliorer la formation en alternance pour en faire un meilleur outil d'épanouissement, d'accès à l'emploi et de réorientation professionnelle à Bruxelles et comment y associer les employeurs bruxellois privés et publics?”***

La Présidente du Parlement francophone bruxellois, Magali Plovie, se réjouit de la tenue de cette nouvelle commission délibérative, *“10.000 courriers seront prochainement envoyés, scrutez vos boîtes aux lettres et n'hésitez pas à y répondre positivement pour nous rejoindre et co-construire avec les député.e.s”*.

Pour ce premier tirage au sort, seuls l'âge (16 ans accomplis) et le lieu de résidence (la Région de Bruxelles-Capitale) sont pris en considération. Réalisé en toute indépendance et de manière automatisée, ce tirage au sort est réalisé sur base du registre national.

Cette lettre d'invitation contient plusieurs informations :

- une explication du processus auquel les citoyens sont invités à participer ;
- la possibilité de recevoir une assistance spécifique pour celles et ceux qui souhaitent bénéficier d'explications complémentaires et simplifiées ;
- la possibilité pour les personnes tirées au sort, leurs parents ou tuteurs ainsi que tout autre accompagnant (pour les personnes présentant un handicap, par exemple) d'utiliser le numéro de téléphone spécifique 0800 (gratuit) pour s'informer ;
- une invitation à marquer son intérêt à prendre part à la commission délibérative en indiquant les informations socio-démographiques requises en vue du deuxième tirage au sort où 2 X 36 citoyennes et citoyens seront tirés au sort un mois plus tard.

Toutes les informations sont disponibles sur la plateforme www.democratie.brussels

Calendrier de la commission délibérative 2022

Vendredi 10 juin : Phase d'installation de la commission délibérative

Samedi 11 juin : Phase informative - premières réflexions

Samedi 25 juin : Phase informative - premières délibérations et recommandations

Dimanche 26 juin : Phase délibératives - recommandations

Samedi 2 juillet : Phase délibérative - discussion des recommandations et amendements

Jedi 7 juillet : Vote des amendements et des recommandations

Mercredi 13 juillet : Présentation et adoption du rapport

Contacts:

Didion Maëlle (Présidence PFB): 0497/83.30.74 -

mdidion@parlementfrancophone.brussels

Frédérique Coppée (Service des relations publiques PFB): 0498 19 66 56 -

fcoppee@parlementfrancophone.brussels